

des Crozes sur la paroisse de Reventin. Elles étaient accompagnées des notables habitants à cheval et en habit de deuil. Le clergé de Saint-Maurice, de Saint-Pierre, de Saint-André, de Saint-Sévère, les Jacobins, les Minimes et les Carmes, tous en chapes et en bel ordre, attendirent à la porte d'Avignon le corps, qui fut déposé pendant la nuit dans le chœur de l'église de Saint-Maurice, tendu d'une litre de velours noir, et reconduit le lendemain avec le même appareil jusque sur la route de Lyon.

Les corps des deux fils accompagnèrent le corps de leur père dans la pompe funèbre, célébrée en l'église de Notre-Dame-des-Champs à Paris, le 22 mai 1547, et de là furent transportés ensemble à Saint-Denis dans un mausolée de marbre blanc, chef-d'œuvre de Philibert Delorme (1).

Mais Henri II-, en prescrivant la translation du corps du dauphin, n'avait rien statué à l'égard du cœur de ce prince, qui, mis à part, dans une cassette de bois, doublée de velours et revêtue de lames de plomb, resta provisoirement à Tournon. Soit que le roi eût appris avec satisfaction les honneurs qui avaient été rendus aux restes mortels de son frère, soit plutôt à raison du titre qu'il avait porté, il écrivit de Saint-Germain-en-Laye, le 13 juin 1547, aux consuls de Vienne pour les instruire qu'il avait décidé que le cœur du dauphin François, serait donné à la ville et enterré au-devant du maître-autel de l'église de Saint-Maurice; le tout à la diligence d'Annet de Grolée, abbé de Saint-Pierre, commis à la

(1) L'ordre observé aux obsèques et enterrement du Roy François 1<sup>er</sup>, l'an 1547. (Le Cérémonial de France par M. Théodore Godefroy ; Paris, 1619, in-4, p. 277). Le tombeau de François 1<sup>er</sup>, restauré et rétabli sous le premier Empire, est un des principaux ornements de l'église de St-Denis. Les statues du Dauphin et de son frère le duc d'Orléans, remarquables par l'élégance de leur attitude et par la fidélité des costumes, sont de la main du sculpteur Pierre Bontems.